

BOIVIN, AURÉLIEN. *Les Meilleurs Contes fantastiques québécois du XIX^e siècle*. Troisième édition. Introduction et choix de textes par AURÉLIEN BOIVIN. Montréal, Fides, 2003, 364 p. ISBN 2-7621-2330-5

James De Finney

Numéro 1, 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/201613ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/201613ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

De Finney, J. (2003). Compte rendu de [BOIVIN, AURÉLIEN. *Les Meilleurs Contes fantastiques québécois du XIX^e siècle*. Troisième édition. Introduction et choix de textes par AURÉLIEN BOIVIN. Montréal, Fides, 2003, 364 p. ISBN 2-7621-2330-5]. *Rabaska*, (1), 157–159. <https://doi.org/10.7202/201613ar>

BOIVIN, AURÉLIEN. *Les Meilleurs Contes fantastiques québécois du XIX^e siècle*. Troisième édition. Introduction et choix de textes par AURÉLIEN BOIVIN. Montréal, Fides, 2003, 364 p. ISBN 2-7621-2330-5.

Fides réédite en format compact l'anthologie bien connue d'Aurélien Boivin, parue d'abord en 1987, puis dans une présentation plus moderne, « revue et augmentée », en 1996. L'anthologie propose 27 contes et 16 auteurs, depuis « L'Étranger » de Philippe-Ignace-François Aubert de Gaspé, tiré de *L'Influence d'un livre* (1837), jusqu'aux contes de Fréchette et Lemay publiés au tout début du XX^e siècle. Dans la 2^e édition, l'anthologiste a réduit la place

réservée aux *conteurs* plus connus au profit d'auteurs plus obscurs, comme ce Louis-Auguste Olivier, dont « il n'existe pas de renseignements biographiques ». Chaque auteur fait l'objet d'une brève présentation bio-bibliographique, et les textes sont accompagnés de notes détaillées. Cette « 3^e édition 2003 » reprend l'introduction de 1987/1996, mais on a malencontreusement négligé de rectifier les passages où il est question de « cette seconde édition » et des modifications apportées à l'édition de 1987 ; on y trouve même une note de 1987 signalant la parution « prochaine » d'un ouvrage de Jean du Berger !

Les contes que propose cette anthologie étant maintenant bien connus, surtout des lecteurs de revues comme *Rabaska*, nous examinerons de plus près d'autres aspects de l'ouvrage. D'abord le titre, qui porte un peu à confusion dans la mesure où il est moins question de « contes fantastiques québécois » que de vision québécoise du fantastique : en effet Boivin glisse rapidement du « fantastique » au « surnaturel » et organise l'anthologie autour des rapports complexes, souvent conflictuels, entre l'imaginaire populaire et les interdits religieux dans le Canada français de cette époque : « Nous avons voulu [...] que soient représentés la plupart des êtres surnaturels se manifestant sous une forme ou sous une autre dans le conte littéraire québécois du XIX^e siècle, le diable et ses suppôts, le loup-garou, le feu follet, la bête à grand-queue, la hère, les lutins... bêtes effrayantes qui apparaissent toutes à la suite d'un manquement quelconque à un précepte de la religion catholique ou à la pratique du culte, ou à la suite d'un pacte conclu avec le Malin » (p. 22). Ainsi l'introduction et les textes mettent partout en évidence une sorte de jeu du désir et de l'interdit, une valse hésitation entre plaisir du fantastique et impératifs moraux qui caractérise ce corpus.

La perspective qu'adopte Boivin doit sa cohérence à la fois aux textes et à sa connaissance approfondie de la culture québécoise traditionnelle. Par contre on s'étonne du défaitisme qu'affiche l'auteur face au lectorat d'aujourd'hui lorsqu'il affirme que ces contes « ne sont guère plus populaires auprès des jeunes Québécois d'aujourd'hui. Parce qu'ils ignorent tout de la société traditionnelle, accoutumés qu'ils sont aux héros interplanétaires. [...] Il faudra réinventer des légendes qui répondront à leur propre imaginaire... ». Plausible dans les années 1980, ce commentaire semble quelque peu démenti depuis par la place de ce corpus dans le programme scolaire (voir les articles et dossiers de *Québec français*, entre autres), ou même les tirages successifs de cette anthologie.

Examinons enfin le phénomène littéraire que constituent ces contes. De nombreuses remarques de l'introduction et des notices biographiques le laissent entrevoir, mais sans en proposer une analyse systématique. Si on examine par exemple les caractéristiques socio-professionnelles des auteurs, que Boivin

prend la peine de souligner dans les notes biographiques, on constate qu'ils ont presque tous une formation en droit et qu'en plus de publier leurs textes dans des journaux ou des revues littéraires, ils jouent souvent un rôle dans le développement de la presse au Canada français. On en arrive ainsi à ajouter aux propos de Boivin sur les liens entre le corpus et la religion populaire, une vision plus claire de l'émergence de pratiques d'écriture qui prennent le relais des pratiques orales et qui utilisent comme véhicule la presse. Boivin ne traite guère de cet aspect du corpus, insistant plutôt sur le fait que le conte, forme brève, permettait aux auteurs de fourbir leurs armes et garnissait les journaux pendant les longs mois d'hiver, alors que les textes en provenance d'Europe circulaient plus difficilement. Certes, mais il faut préciser aussi, suite à des travaux plus récents, comme *La Création des identités nationales. Europe, 18^e-20^e siècles*, d'Anne-Marie Thiesse (Paris, Seuil, 1999), que l'entreprise de cueillette/rédaction des contes et légendes au XIX^e siècle, est un phénomène occidental qui participe à un mouvement international de construction nationalitaire, notamment en Europe. Ainsi, paradoxalement, ces *conteurs* canadiens-français qui cherchaient à mettre en évidence la singularité irréductible du Canada français et à marquer la rupture Europe/Amérique, l'ont fait en adoptant des pratiques d'écriture typique d'un mouvement littéraire international.

Mais au-delà de ces considérations idéologiques et littéraires, cette troisième édition des *Meilleurs contes fantastiques québécois du XIX^e siècle* témoigne surtout de la fascination qu'exercent toujours le fantastique, les archétypes intemporels et la part d'imaginaire populaire qui sous-tendent et dynamisent ces textes.

JAMES DE FINNEY
Université de Moncton